

Intimités outre-mer : relations familiales et politiques publiques

Coordination : Elise Lemerrier (Dysolab-Université de Rouen Normandie), **Valelia Muni Toke** (Sedyl - IRD) et **Elise Palomares** (Dysolab- Institut Convergences Migrations)

Les autrices et auteurs sont invités à soumettre un titre d'article, avec son résumé (300 mots env.) et ses mots-clés en indiquant si l'article proposé est un article scientifique ou un article de synthèse, d'étude ou de méthode, ainsi qu'une brève note biographique, pour le 1^{er} octobre 2024 à la rédactrice en chef de la revue (rpsf@cnafr.fr) et à l'équipe de coordination du numéro thématique : elise.lemercier@univ-rouen.fr ; valelia.muni_toke@ird.fr ; elise.palomares@univ-rouen.fr

Mots clés : relations familiales – Outre-mer – politiques sociales et familiales.

La Revue des politiques sociales et familiales

Créée en 1985, la *Revue des politiques sociales et familiales* (*Recherches et Prévisions* de 1985 à 2009, puis *Politiques sociales et familiales* jusqu'en mars 2015) est une publication scientifique trimestrielle et pluridisciplinaire à comité de lecture. Elle publie des travaux de recherches originaux dans le champ des politiques familiales et sociales (dispositifs d'action publique, prestations, offres de services, acteurs et actrices de ces politiques, publics visés, etc.) ainsi que sur les évolutions touchant à la famille, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, la pauvreté et le logement. La revue accepte des articles de toute discipline en sciences humaines et sociales. Son caractère pluridisciplinaire oblige les auteurs et autrices à adopter un langage clair et à préciser ce qui ne relève pas du langage courant (présentation de dispositifs, de concepts théoriques, de méthodes d'enquêtes particulières, etc.).

La RPSF est construite en numéros thématiques, qui sont, le cas échéant, complétés de contributions proposées en varia à la revue. Elle est composée de différentes parties, toutes soumises à expertise :

- les « **Articles scientifiques** » (60 000 signes espaces compris maximum). Il s'agit de contributions originales fondées sur un matériau empirique ;
- les articles de « **Synthèses et perspectives** » (30 000 signes) proposent des analyses problématisées de littérature grise ou de synthèses de recherche ;

- les articles d'« **Études** » (30 000 signes), plus courts que les articles scientifiques, présentent des premiers résultats d'enquêtes quantitatives (statistiques descriptives notamment) ou qualitatives (enquêtes exploratoires, études, recherches en cours) en les situant dans leur champ de recherche ;
- les articles de « **Méthodes** » (30 000 signes) discutent les outils de récolte de données dans le champ couvert par la RPSF (apports et limites de ces méthodes, discussion d'indicateurs, etc.) ;
- les « **Comptes rendus** » sont des présentations d'ouvrages (8 000 signes) et de colloques (20 000 signes), problématisées en rapport avec les domaines d'intérêt de la revue. Les comptes rendus ne peuvent être effectués par les auteurs des ouvrages ou les organisateurs des colloques recensés.

Présentation du numéro thématique

La catégorie administrative et politique « Outre-mer » qualifie les territoires rattachés à la République française selon des modalités et des temporalités différenciées : cinq départements et régions d'Outre-mer (DROM : la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, et la Réunion depuis 1946, Mayotte depuis 2011), et sept collectivités d'Outre-mer (COM) où l'autonomie politique vis-à-vis du gouvernement métropolitain est hétérogène (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et les Terres Australes et Antarctiques Françaises, non habitées). L'hétérogénéité géographique, historique, culturelle, linguistique et démographique des Outre-mer français est relativement bien documentée, notamment grâce aux volets ultramarins de grandes enquêtes nationales ainsi que des enquêtes spécifiquement conçues pour les départements et régions des Outre-mer (telle l'enquête « Migrations, Famille et Vieillesse », INED-INSEE, 2009-2010 et 2020-2021) qui mesurent les mutations sociodémographiques dans chacun d'entre eux.

Malgré le dynamisme des recherches sur les Outre-mer, l'idée d'un déficit de connaissances persiste du point de vue des pouvoirs publics. C'est tout particulièrement le cas concernant les familles et les âges de la vie comme le relève l'introduction du rapport du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) consacré spécifiquement à la situation des familles dans les DROM en mars 2022. Ce regain d'intérêt politique pour les familles ultramarines s'accompagne du retour d'un discours sur la crise de la famille. Les modèles familiaux et les normes éducatives sont présentés comme bousculés par la diffusion du mode de vie métropolitain, la transition démographique et les migrations internes et externes (HCFEA, 2022). En outre, les familles ultramarines sont plus touchées par la précarité économique et de vulnérabilités sociales de ces familles, alors même qu'au moins les deux tiers des habitants des DROM perçoivent au moins une prestation sociale ou familiale (Artano, Billon, Jasmin et Schlack, 2023). Se pose ainsi la question de l'adéquation des politiques sociales et familiales aux caractéristiques sociales, économiques et culturelles des habitants de ces territoires.

Les Outre-mer français ont pour caractéristique d'être des territoires non-souverains, dépendant selon des modalités et à des degrés divers de politiques élaborées le plus souvent en France hexagonale. Il est cependant nécessaire de distinguer les territoires relativement

autonomes en la matière (telles la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie) de ceux où s'appliquent (partiellement ou intégralement) des politiques élaborées depuis la métropole. Dans tous les cas, les politiques sociales et familiales ultramarines sont intimement liées aux cadrages des problèmes publics tels qu'ils se sont progressivement élaborés à travers l'histoire, dans une relation inégale entre la métropole et ses territoires (*Genèses* n°91, 2013 ; *Terrains & travaux*, n°24, 2014 ; *Politix*, n°116, 2016).

Les travaux de sociologues, d'historiens et de politistes ont en effet souligné qu'au-delà de leur hétérogénéité, les territoires d'Outre-mer ont en commun cette relation inégale avec l'hexagone, fruit d'une histoire marquée par des tentatives - certes à géométrie variable - de sortie du colonial, tant au plan juridique que politique. Cependant, les transformations des statuts juridiques n'effacent pas « *les traces matérielles, les vestiges et l'héritage de la colonisation* » (Yala Kisukidi, 2023, p. 17). Cette perspective permet d'éclairer d'un jour nouveau l'hétérogénéité des politiques ultramarines et hexagonales, par exemple les politiques de dénatalité au cours de la seconde partie du XXe siècle aux Antilles et à la Réunion (Gautier, 2014 ; Paris, 2020) ou d'incitation aux migrations des jeunes vers la métropole *via* le Bumidom (Célestine, 2018).

En outre, ce numéro thématique de la RPSF fait le pari qu'entrer par les expériences intimes concernant la sexualité, la conjugalité, le mariage, la parentalité et la circulation des enfants. Il apportera des connaissances fines sur les dynamiques familiales outre-mer et leur gestion politique. La notion d'intimité est à entendre ici dans une acception large, au sens de sphères de la vie entourées de sentiments de pudeur, d'angoisse ou de gêne, sentiments qui peuvent faire naître chez l'individu l'impression d'être « intérieurement » quelque chose pour soi tout seul, qui existerait sans rapport avec les autres (Elias, [1987] 1991). Appréhendé à partir de quatre catégories regroupant le « familial » (les proches), « le caché » (l'intimité), « le subjectif » (le soi) et le « personnel » (unique et individuel) (Berrebi-Hoffmann, 2009, p. 12), telle la conjugalité, la sexualité ou les violences subies, les contours de l'intime varient selon les contextes historiques et sociaux, et l'exploration de ces « *thématiques codées comme touchant à l'intériorité des sujets et relevant de ce qui est caché et soustrait au regard d'autrui* » fait l'objet de questionnements méthodologiques et éthiques constamment renouvelés en sciences sociales (Guillain, Sponton, Wicky, 2022, p. 312). L'intimité comporte une forte dimension politique tant les rapports familiaux, sexuels et amoureux sont façonnés par les rapports de genre, de classe, de race et d'âge. En cela, nous nous inscrivons dans une tradition féministe de déconstruction de la frontière entre sphère privée et publique, centrale dans les théories modernes de la citoyenneté (Lamoureux, 2000) qui indiquent que la séparation public/privé telle qu'elle s'est construite historiquement a conduit à l'assignation des femmes et des minoritaires à la sphère privée et familiale (Tronto, 2009).

Les historiens et historiennes de la colonisation ont montré combien les domaines de l'intime ont été déterminants dans le fonctionnement du pouvoir colonial (Stoler, 1995 et 2002) ainsi que dans les résistances à celui-ci (Boittin, 2022). C'est tout particulièrement le cas dans les domaines liés à la sexualité et à la filiation. Le métissage était constitué en menace des hiérarchies de race, de genre et de classe prétendument naturelles qui structuraient l'organisation coloniale (Saada, 2007). Loin d'être figé, cet héritage colonial et esclavagiste apparaît aujourd'hui sans cesse retravaillé par les imaginaires, les socialisations et les pratiques intimes de manière contrastée selon les territoires ultramarins. Des recherches sur les Antilles (Mulot, 2007) ont par exemple montré que, bien après l'abolition de l'esclavage, les rapports de genre restent profondément marqués par cette histoire violente, notamment en matière de viols, de stérilisation forcée, de rapt d'enfants et de destruction des liens familiaux. Les choix matrimoniaux continuent en outre de tenter de conjurer le « maléfice de la couleur », selon l'expression de J-L Bonniol (1992), faisant du blanchiment de la

descendance une condition de l'ascension sociale. Si l'héritage d'une colonisation esclavagiste ne concerne pas tous les territoires ultramarins, l'expérience de la racialisation leur reste commune (Merle, 2021).

Dès lors, penser les intimités pour éclairer les relations familiales et les politiques sociales et familiales ultramarines amène à articuler plusieurs questions autour de trois axes : gouverner les familles ultramarines ; les expériences familiales ultramarines ; et les mouvements sociaux et la politisation des enjeux relatifs aux politiques sociales et familiales. Ce dossier accueillera des contributions de toutes les disciplines des sciences sociales : anthropologie, sociologie, démographie, droit, économie, géographie, histoire, science politique, etc. Ces situations de souveraineté limitée ayant aussi des effets sur la production, la circulation de connaissances et sur leur (non-)appropriation par les décideurs publics et le monde académique, des articles à dimension méthodologique et épistémologique seront également les bienvenues. En outre, les territoires ultramarins étant trop souvent pensés uniquement comme autant de cas irréductibles, ce numéro accueillera favorablement les propositions de mise en perspective ou de comparaison entre différents territoires français (y compris de l'espace hexagonal) ou relevant d'autres histoires impériales ou d'autres situations de non-souveraineté, telles les contributions au sujet des situations des autochtones du Groenland, du Québec, des Samoa américaines ou des Aborigènes d'Australie.

Axe 1. Gouverner les familles ultramarines

Cet axe invite les spécialistes de droit, d'histoire, de science politique, de sociologie, d'anthropologie et d'économie à repenser les enjeux de l'alignement ou du non-alignement des politiques sociales et familiales entre l'Hexagone et les Outre-mer et leurs effets sur les familles.

Le constat selon lequel les politiques sociales et familiales sont appliquées avec retard dans les Outre-mer français est ancien (François-Lubin, 1997). Ces politiques apparaissent aussi sous tension du fait des enjeux d'une transposition stricte dans des contextes locaux aux caractéristiques géographiques, sociales et économiques contrastées vis-à-vis de la métropole, qui reste le point de référence de leur élaboration (*Revue française des affaires sociales*, 2014).

Cet axe appelle à repenser à nouveaux frais cette question du (dés-)ajustement des politiques sociales et familiales dans les Outre-mer en resituant ces constats à partir du point de vue des acteurs concernés, et de la possibilité d'une écriture de l'histoire du gouvernement des familles ultramarines à la fois « par le bas » et « de l'intérieur ». De l'intérieur, que produisent les formes d'autonomie réglementaire (en particulier dans les COM, mais aussi dans un département comme Mayotte) en matière de politiques sociales et familiales ? S'agit-il uniquement d'adaptation à des contraintes géographiques et matérielles ? Ou bien les cadrages et les constructions des problèmes publics produits depuis l'Hexagone sont-ils retravaillés, et si oui, par qui ? Par le bas, les enquêtes ethnographiques sont particulièrement à même de nourrir la restitution de logiques autochtones parfois invisibilisées ou mal comprises dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques. Si le processus se repère dans d'autres situations pour d'autres publics minoritaires en France hexagonale, il est possible de faire l'hypothèse, pour les Outre-mer, de formes spécifiques de « *différenciation des publics en des termes culturalistes* » (Bessière et al., 2018, p.138) articulant genre, classe et race dans les politiques sociales et familiales étatiques. Cet axe est ainsi ouvert aux contributions qui permettront de documenter les processus de racialisation à

l'œuvre dans les lieux de service public et, plus largement, sur la façon dont les familles ultramarines sont implicitement perçues et catégorisées dans la conception et la mise en œuvre de ces politiques.

Les Outre-mer peuvent également être étudiés comme des territoires où se sont effectuées des expérimentations politiques inédites, voire exceptionnelles. La production et les contournements du droit en faveur de la société de colonisation font partie de l'art colonial, tel le régime de l'indigénat permettant de légaliser la violence en contexte colonial (Merle, 2004). Quelles sont alors les conditions de possibilité de formes de persistance d'un régime d'exception dans le contexte contemporain ? S'agit-il uniquement de refus d'accès à des droits sociaux ? Ou bien de modalités particulières de contrôle et d'encadrement des pratiques familiales et du travail reproductif ? Sous le « régime des décrets » (Dimier, 2005), un large pouvoir était accordé aux gouverneurs et aux administrateurs coloniaux. Qu'en est-il aujourd'hui de ces configurations de pouvoir entre État central, État local et collectivités locales dans la définition et la mise en œuvre des politiques sociales et familiales, et cela dans un contexte de décentralisation ?

En outre, le gouvernement exceptionnel des familles peut-il servir de prélude idéologique et pratique à une généralisation à l'ensemble de la France, telle la réforme du droit du sol à Mayotte initiée par la loi Asile Migration de 2018 et de 2024 ? Dans quelle mesure la mise en œuvre des politiques sociales et familiales est-elle également affectée par des politiques d'exception relevant d'autres secteurs de l'action publique, en particulier par les politiques encadrant l'entrée, la circulation et le séjour sur le territoire ainsi que celle qui encadrent l'accès à la nationalité ? Les quatre centres de rétention ultramarins concentrent 63,5 % des placements au sein des 25 centres français (Cimade, 2022). Les Outre-mer sont régulièrement désignés comme des « terres d'exception » pour les personnes étrangères qui se caractérisent par les nombreuses dérogations au droit commun et transgressions du droit international sur la circulation des personnes, la santé, l'éducation et la famille (Benoît, 2004, 2009 ; Musso, Sakoyan et Mulot 2012, Carde 2010 ; Sakoyan et Grassineau, 2015). Dans cette perspective, cet axe portera une attention particulière aux contributions portant sur les cadres juridiques et l'action publique visant à organiser ou à réguler la circulation et l'adoption des enfants au sein et entre les territoires ultramarins français, la métropole et/ou des territoires étrangers et la transformation des expériences familiales qui en résultent.

Axe 2. Expériences familiales ultramarines

Cet axe vise à éclairer les effets du gouvernement des familles ultramarines sur les personnes ciblées, hier et aujourd'hui, en prenant comme point d'entrée leurs expériences vécues.

Ce numéro invite à penser la pluralité des configurations et des pratiques familiales outre-mer, et la diversité des normes familiales en présence. Quelles sont les formes de parenté et de parentalité qui sont vécues par les acteurs sociaux comme culturellement authentiques, et celles qui sont vécues comme produites par la colonisation et la modernité ? Comment ces catégories d'authenticité vs. modernité sont-elles mobilisées, et par qui ? Par exemple, certaines formes de parenté et de parentalité semblent perçues comme singulières aux Outre-mer, comme la matrilinearité aux Antilles (Mulot, 2021), la matrilocalité à Mayotte (Blanchy, 2000) ou encore le confiage d'enfants en Polynésie française ou à Mayotte (Gagné, 2023, Morano, 2023). En quoi les recherches ethnographiques sur les pratiques familiales permettent-elles de prendre du recul vis-à-vis d'un discours dénonciateur de la « crise de la

famille » énoncés dans le cercle intime comme dans la sphère publique ? Comment les individus et les familles bricolent-elles et s'adaptent-elles à une situation de pluralisme normatif renforcé, dans certains cas, par le pluralisme juridique ? Quels effets sur les prises en charge et les parcours de vie produisent ce pluralisme juridique et l'hétérogénéité des politiques sociales et familiales sur le territoire national, en particulier lorsque les individus et les familles circulent d'un territoire à un autre ? Comment ce contexte pluraliste affecte-t-il l'intime, ici défini comme ce qui est caché et soustrait au regard d'autrui ? Quand il s'agit de violences sexistes et sexuelles : qu'est-ce qui est dit et à qui, et avec quels effets ?

Ce dossier thématique vise à interroger également sur les contrastes avec la diversité des expériences vécues selon les territoires et à l'intérieur de chaque territoire. Comment ces expériences intimes de la famille et des normes qui les gouvernent sont-elles vécues selon la position occupée dans les rapports de genre, de classe, de race et d'âge ? Rendre compte des expériences intimes permettra d'éviter à la fois les écueils du misérabilisme et d'une homogénéisation artificielle liée à la catégorie politique "Outre-mer". Certaines pratiques familiales relèvent-elles de formes de résistance en mode mineur aux normes dominantes ? Qu'est-ce qui est dicible ou non, et à qui, des discriminations et des violences vécues, ciblant prioritairement les femmes et les enfants des Outre-mer ? Ce numéro souhaite tout particulièrement valoriser les recherches documentant comment les femmes et les enfants ont été (voire sont toujours) les premières victimes des rapports coloniaux : *homes* guyanais, migrations forcées des enfants et stérilisation des femmes, etc.

Par ailleurs, les études démographiques fournissent des données quantitatives précieuses pour contextualiser et analyser ces questions. Dès 2009-2010, l'enquête Migrations, Famille et Vieillesse (MFV) pilotée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et l'Institut national d'études démographiques (Ined) questionnait la possibilité de dégager des caractéristiques communes à la vie familiale au sein des quatre plus anciens départements d'Outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion). C.-V. Marie et D. Breton (2014) soulignaient trois traits communs à ces territoires : la baisse rapide de la fécondité, l'importance de la monoparentalité et une plus forte précarité des familles, la part de bénéficiaires du Revenu minimum d'insertion (devenu Revenu de solidarité active) y étant trois à six fois supérieure à la moyenne hexagonale. Le constat d'une transformation des régimes de fécondité reste néanmoins à nuancer selon les territoires examinés, comme le souligne par exemple le prolongement de cette enquête à Mayotte en 2015 (Marie, Breton et Crouzet, 2018). Mayotte et la Guyane sont des territoires où la fécondité est plus élevée et la jeunesse y représente donc une part plus importante de la population, tout en étant marqués par un double mouvement d'émigration et d'immigration. Ces enquêtes statistiques montrent bien le rôle marquant des circulations dans l'expérience de « faire famille » pour les ultramarins.

Des propositions d'articles pour ce numéro pourront donc interroger ce que ces circulations à l'intérieur, entre les territoires ultramarins et vers l'Hexagone font aux relations familiales. La scolarisation des enfants et la poursuite d'études supérieures impliquent le plus souvent des déplacements, par exemple en Polynésie française (voir par exemple le projet de recherche Atolls financé par l'Agence nationale pour la Recherche), même si ces mobilités sont plus ou moins encouragées selon les milieux sociaux, le genre et le rang dans l'adelphie (Haddad, 2023). À la manière dont les effets de ces circulations permettent d'étudier les inégalités scolaires (Salaün, 2020 ; Bréant, 2022), ce numéro de la RPSF s'intéresse aux effets de ces circulations sur les inégalités de genre, de race, de classe et d'âge au sein des familles. Ces circulations exposent-elles davantage certains groupes aux violences de genre et d'âge (Bastide, 2020 ; Condon et Hagège, 2020, Hervouet, 2022) ? Et qu'en est-il des effets des circulations transnationales ? Compte tenu de leur position géographique, les Outre-mer

constituent des frontières avancées de l'Europe, où pourtant des familles organisent de longue date des espaces de vie transfrontaliers parfois criminalisés (voir par exemple Léobal, 2022). Comment ces expériences de mobilités et de vies à la frontière sont-elles vécues, entre pression de l'État (de la promotion de normes à la répression policière), réponse à des contraintes matérielles et économiques, et agencité des membres des familles concernées ?

Axe 3. Mouvements sociaux et politisations des enjeux relatifs aux politiques sociales et familiales

Ce dernier axe interroge la place de la famille et des politiques sociales et familiales dans les mouvements sociaux en Outre-mer, et questionne plus largement comment et par qui ces enjeux font l'objet de processus de politisation. Comment et par qui ces enjeux de conjugalité, de parentalité, de circulation des enfants, de violences de genre et d'âge sont-ils mobilisés ?

Depuis les années 2000, les territoires et départements d'Outre-mer sont régulièrement traversés par des mouvements sociaux d'ampleur : grèves générales dans un seul territoire mais également tentative d'agrégation de ces colères sous une même bannière, en particulier lors des mouvements « contre la vie chère » de 2009 ou pour « l'égalité réelle avec l'hexagone » en 2015. À Mayotte, par exemple, l'alignement des politiques sociales et familiales était une des revendications centrales, symbole de l'accès à une citoyenneté pleine et entière des Mahoraises et Mahorais marqués par 35 ans d'incertitude statutaire (Hachimi Alaoui, 2016) entre la partition des Comores et l'accès au statut de département français. À l'inverse, l'Aide sociale à l'enfance reste perçue comme une politique en faveur des étrangers (Lemerrier, 2019). Quels groupes sociaux revendiquent l'universalité d'application ou au contraire le respect de singularités territoriales d'application ? Sur quels types de savoirs et de cadrage se fondent ces mobilisations ? Comment se positionnent les professionnels des politiques sociales et familiales majoritairement métropolitains vis-à-vis d'elles ?

Ces revendications politiques montrent que le processus d'intégration des territoires ultramarins à la France (selon des trajectoires de départementalisation, de "décolonisation" en Nouvelle-Calédonie, d'autonomie politique relative dans les collectivités telle que la Polynésie française) reste conflictuel. Quelle place occupent alors, dans ces revendications renouvelées, les formes imaginées de famille ou de rôles au sein de la famille, vues comme idéales, culturellement authentiques ? Quelle place par exemple pour la figure de la femme potomitan aux Antilles (Milot, 2022), pour celle de la maman ou des jeunes dans les soulèvements actuels en Nouvelle-Calédonie, pour celle des vieux dans le Pacifique ou des grandes personnes à Mayotte, dans les espaces d'exercice de la citoyenneté et plus largement dans les débats publics ? Ces questions font-elles l'objet d'une publicisation intense ou à l'inverse ne parviennent-elles pas à sortir des marges des arènes publiques ? Quels sont les groupes minoritaires qui portent ces revendications, telles les mobilisations contre les violences de genre (Condon, 2014) ou les mobilisations pour les droits reproductifs (Paris, 2020) ? Comment sont ici investies, ou non, les ressources politiques de la catégorie autochtone (pas uniquement au sens de l'Organisation des Nations Unies) telle qu'elle est pensée dans les territoires ? Ce dossier accueillera notamment les articles qui réinscrivent ces questions dans l'histoire de la colonisation et de l'esclavage dans l'Empire français, y compris dans une perspective comparative avec d'autres empires coloniaux.

Processus éditorial

Les auteurs et autrices envoient d'ici le 1^{er} octobre 2024 un résumé (300 mots env.) et ses mots-clés en indiquant la rubrique et l'axe pour lesquels l'article est proposé, ainsi qu'une brève note biographique. Si la proposition de résumé est acceptée, l'article est à envoyer pour le 1^{er} avril 2025 au plus tard à l'équipe de coordination pour être ensuite expertisé (double évaluation) et discuté en Comité de rédaction. Il n'y a donc pas de garantie de publication de l'article avant validation par les experts scientifiques et acceptation de l'article par la revue avant le premier trimestre 2026.

Les consignes aux auteurs et autrices de la revue (en français et en anglais), à respecter pour tous les articles soumis, sont sur le site de la revue :

<https://www.cairn.info/revue-des-politiques-sociales-et-familiales.htm?contenu=apropos>

Calendrier

- 1^{er} octobre 2024 : date limite d'envoi des propositions de résumés
- 1^{er} avril 2025 : envoi des V0 des articles à l'équipe de coordination, suivis d'échanges avec les auteurs et autrices
- 15 juin 2025 : soumission des articles à la rédactrice en chef et envoi en expertise
- Fin octobre 2025 : Comité de rédaction
- 15 janvier 2026 : soumission des V2
- Février 2025 – septembre 2025 : réexpertises des articles, secrétariat de rédaction et maquettage
- Octobre 2026 : Parution du numéro

Références bibliographiques mentionnées dans l'appel

Artano S., Billon A., Jasmin V. et Schalck E., 2023, Soutien à la parentalité : agir pour toutes les familles des outre-mer, rapport d'information du Sénat.

Berrebi-Hoffmann I., 2009, Introduction. Le politique et l'intime : un couple en recomposition ? in I. Berrebi-Hoffmann, *Politiques de l'intime. Des utopies sociales d'hier au monde du travail d'aujourd'hui*, Paris, La Découverte, p. 7-34.

Balandier G., 1951, La situation coloniale : approche théorique, *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 11, p. 44-79.

Bastide L., 2020, Les violences familiales en Polynésie française. Entrer, vivre et sortir de la violence, *rapport d'études INJEP*, n°15.

Benoît C., 2004, Vivre avec la drépanocytose ou le sida : culture et géopolitique des itinéraires thérapeutiques des étrangers caribéens résidant à Saint-Martin, *Espace, populations, sociétés*, 2, p. 265-279.

Blanchy S., 2000, *La vie quotidienne à Mayotte*, Paris, L'Harmattan.

- Bonniol J.-L., 1992, *La Couleur comme maléfice : une illustration créole de la généalogie des 'Blancs' et des 'Noirs'*. Paris, Albin Michel.
- Boittin J., 2022, *Undesirable : Passionate Mobility and Women's Defiance of French Colonial Policing, 1919-1952*, Chicago, University of Chicago Press.
- Bréant H., 2022, Devenir étudiant·e dans un territoire d'outre-mer : les mécanismes de la démocratisation ségrégative de l'enseignement supérieur en Polynésie française, *Lien social et Politiques*, n° 89, p. 150–177.
- Carde E., 2010, Quand le dominant vient d'ailleurs et l'étranger d'ici : l'accès aux soins en Guyane au prisme de la double altérité, *Autrepart*, n° 55 (3), p. 89–89.
- Célestine A., 2018, *La Fabrique des identités. L'encadrement politique des minorités caribéennes à Paris et New York*, Paris et Aix-en-Provence, Karthala et Sciences Po Aix.
- Cimade, 2022, Rapport commun sur les centres de rétention administrative : Chiffres clés, bilan et analyse de la situation des personnes enfermées dans les centres et locaux de rétention administrative (CRA et LRA).
- Condon S., 2014, Focus - Enjeux d'une enquête sur les violences de genre dans les départements d'outre-mer, *Informations sociales*, vol. 186, n° 6, p. 36-39.
- Dimier V., 2005, De la France coloniale à l'outre-mer, *Pouvoirs*, n° 113 (2), p. 37–57.
- Dumont J., 2010, *L'amère patrie : Histoire des Antilles françaises au XXe siècle*, Paris, Fayard.
- Élias N., 1991, *La société des individus*. Paris, Fayard.
- François-Lubin B., 1997, Les méandres de la politique sociale outre-mer, in Constant F., Daniel J. (Dir.), *1946-1996 Cinquante ans de départementalisation*, Paris, L'Harmattan, p. 73-95.
- Gagné, N., 2023, Le fa'a'amu, défi judiciaire. Les juges face au « confiage » d'enfants en Polynésie française, *Délibérée*, vol. 18, n° 1, p. 55–61.
- Gautier A., Grenier-Torres C., 2014, Controverses autour des droits reproductifs et sexuels, *Autrepart*, n° 70, p. 3-21.
- Genèses, 2013, Outre-mers indigènes, n° 91.
- Giraud M., 2005, Revendication identitaire et cadre national, *Pouvoirs*, n° 113 (2), p. 89-89.
- Hachimi-Alaoui M., 2016, Françaises et Français de Mayotte. Un rapport inquiet à la nationalité, *Politix*, vol. 116, n° 4, p. 115-138.
- Haddad M., 2023, Les projets de mobilité des jeunes réunionnais-es : une affaire de famille, *Agora débats/jeunesses*, vol. 94, n° 2, p. 139-153.
- Hagège M. et Condon S., 2020, Enquêtes statistiques et approches intersectionnelles. Considérations pour l'élaboration d'une enquête sur les violences de genre dans les Outre-mer, *Terrains & travaux*, vol. 36-37, n° 1-2, p. 183-204.
- HCFEA, 2022, La situation des familles dans les départements et régions d'outre-mer : réalités sociales et politiques menées, rapport adopté par le conseil de la famille le 15 mars 2022.
- Hervouet L., 2022, Qui suis-je pour juger ? La production sociale du silence autour des violences sexuelles intrafamiliales en Polynésie française, *Terrains & travaux*, vol. 40, n° 1, p. 67-87.

- Lamoureux D., 2000, Public/privé, in Hirata H., Laborie F., Le Doaré H. et Senotier D., *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, p.185-190.
- Lemercier É., 2019, Que faire des enfants des « autres » ? Reconfigurations institutionnelles de la protection de l'enfance à Mayotte, *Revue française des affaires sociales*, hors-série 1, p. 153-172.
- Léobal C., 2022, *Ville noire, pays blanc. Habiter et lutter en Guyane française*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- Lévy-Guillain R., Sponton A., Wicky L., 2022, L'intime au bout du fil. Enjeux méthodologiques de l'entretien biographique à distance, *Revue française de sociologie*, vol. 63, p. 311-332.
- Marie C.-V., Breton D., 2014, Faire famille dans les Dom. Ce que nous dit l'enquête Migrations, Famille et Vieillesse, *Informations sociales*, n° 186, p.16-26.
- Marie C-V., Breton D. et Crouzet M., 2018, Mayotte : plus d'un adulte sur deux n'est pas né sur l'île, *Population & Sociétés*, n° 560, p. 1-4.
- Merle I., Zevounou L., 2021, Systématiser la différenciation raciale à travers le régime juridique de l'indigène : la contribution d'Henry Solus, *Droit et société*, vol. 109, n° 3, p. 593-605.
- Morano A., 2023, Pour une anthropologie des jeunesses précaires à Mayotte. Exclusions et relations d'altérité post-frontière, *thèse de doctorat*, Université Aix Marseille.
- Mulot S., 2007, Le mythe du viol fondateur aux Antilles françaises, *Ethnologie française*, vol. 37, n° 3, p. 517-524.
- Mulot S., 2022, Peut-on être guadeloupéenne, potomitan et féministe ? Recherches féministes, *Revue Recherches féministes*, vol. 34(2), p. 123–148.
- Musso S., Sakoyan J., Mulot S., 2012, Migrations et circulations thérapeutiques : Odyssees et espaces », *Anthropologie & Santé*, n°5, <http://anthropologiesante.revues.org/1040>.
- Paris M., 2020, *Nous qui versons la vie goutte à goutte : féminismes, économie reproductive et pouvoir colonial à La Réunion*, Paris, Dalloz.
- Politix*, 2016, *L'Etat outre-mer*, vol. 4, n° 116.
- Saada E., 2007, Un droit postcolonial. *Plein droit*, n° 74 (3), p. 13-16.
- Sakoyan J., Grassineau D., 2015, Des sans-papiers expulsés à leurs enfants « isolés » : les politiques migratoires de la départementalisation à Mayotte, in Vitale P. (dir.), *Mobilités ultramarines*, Paris, Editions des Archives contemporaines.
- Salaün M., 2020, Ni race, ni classe : À propos de la convocation de la « culture » dans l'appréhension de la difficulté scolaire en Polynésie française, *Agora débats/jeunesses*, n° 84, p. 67-79.
- Stoler A. L., 2013, *La chair de l'empire. Savoirs intimes et pouvoirs raciaux en régime colonial*. Paris : La Découverte, coll. Genre & sexualité, 299 pages. Traduction par Sébastien Roux. Édition originale : *Carnal Knowledge and Imperial Power : Race and the Intimate in Colonial Rule*, Berkeley : University of California Press, 2002.
- Stoler A. L. 1995, *Race and the education of desire. Foucault's History of Sexuality and the Colonial Order of Things*, Durham, Duke University Press.
- Terrains & travaux*, 2014, Inégalités outre-mer, n° 24.
- Tronto J., 2009, *Un monde vulnérable*, Paris, La Découverte.

Yala Kisukidi N., 2023, Introduction. Après les colonies (des années 1960 à aujourd'hui), in Singaravélou P. (dir.), Asseraf A., Blanc G., Yala Kisukidi N. et Lamotte M., *Colonisations. Notre histoire*, Paris, Seuil, p. 15-28.